ÉGLISE CATHOLIQUE EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

LA CULPABILITE

Chemin d'Espérance 16 : Rencontre du Groupe des personnes séparées, divorcées, remariées ou non

Samedi 25 avril 2026 de 14h30 à 17h00
Maison paroissiale – 28 rue Théophile Gibouin – Confolens

Contact : 06 62 00 85 64 – chemind'esperance@gmail.com

LA CULPABILITÉ est au cœur de chacun. C'est une question difficile car le propre de la culpabilité est de nous faire tourner en rond. Elle touche au regard que nous portons sur nous même, et à la façon dont nous voyons et vivons notre rapport avec les autres. Elle nous habite dans cette zone trouble de nous-mêmes que nous n'arrivons pas à maîtriser.
« La culpabilité se présente sous deux formes. Elle provient de ce que nul ne correspond à l'image de celui qu'il voudrait être. Il existe une distance entre ce que je suis réellement et l'idée que je me fais de moi, ou que les autres, pense-t-on, se font de nous. Personne ne coïncide avec son image idéale. Il faut donc vivre avec cette distance. Mais – et voilà l'important – ce fait apparaît comme une « négligence » ; c'est là le premier sens de la faute (culpa) d'où vient la culpabilité : on s'en veut de ne pas être celui qu'on devrait être !

La culpabilité intérieure
Elle peut prendre une double valeur :

- Elle reconnaît positivement un état de fait, et je vis le fait de ne pas coïncider avec ce que je désire être comme l'espace nécessaire pour progresser, pour me libérer : elle est alors un bien ; c'est la conscience heureuse.
- Je la vis comme une peine ou un délit, et alors cela entraîne le regret et le refus de moi ; c'est ce qu'on appelle la conscience malheureuse. La même réalité peut donc conduire à une culpabilité positive comme à une culpabilité négative. Dans le deuxième cas, elle pèse sur la personne qui ne reconnaît pas cette distance de soi à soi, la refuse ou la rejette.

Notre regard vers les autres est éclairé par cette relation que nous avons avec nous-mêmes. Nous envisageons le plus souvent la capacité d'évolution des autres à partir de la marge que nous nous accordons à nous-mêmes. Si l'on est dur avec soi-même, cela nous conduite à être inflexible avec les autres. Et donc, avant de parler le pardon envers les autres, il faudrait peut-être commencer par envisager le pardon que nous nous accordons à nous-mêmes. Mais qui s'en rend compte ?

La culpabilité extérieure
Elle concerne le mal que nous faisons aux autres, que ce soit un mal direct par un acte qui blesse, ou un mal indirect par un bien qu'on n'a pas fait. »

D'après, ***"Le dur chemin du pardon"*** **,** *Mgr Albert Rouet, évêque émérite de Poitiers – Revue Chrétiens Divorcés, Chemins d'Espérance, 1997 – N° 77.*

Des questions pour préparer notre rencontre

- Est-ce que je me sens coupable ?
- Si c'est le cas, qui me condamne : moi, l'Eglise, Dieu ?
- Qu'ai-je entrepris pour en sortir ?

Avant la rencontre, nous vous invitons à méditer l'Evangile de Luc (22, 54-62),
en prenant le temps de noter ce que je comprends (l'exprimer avec mes mots) ou ce que je re-découvre ; ce qui me questionne, résiste ou que j'aimerais mieux comprendre ; ce qui rejoint mon expérience.

S'étant saisis de Jésus, ils l'emmenèrent et le firent entrer dans la résidence du grand prêtre. Pierre suivait à distance.
On avait allumé un feu au milieu de la cour, et tous étaient assis là. Pierre vint s'asseoir au milieu d'eux. Une jeune servante le vit assis près du feu ; elle le dévisagea et dit : « Celui-là aussi était avec lui. » Mais il nia : « Non, je ne le connais pas. » Peu après, un autre dit en le voyant : « Toi aussi, tu es l'un d'entre eux. » Pierre répondit : « Non, je ne le suis pas. »
Environ une heure plus tard, un autre insistait avec force : « C'est tout à fait sûr ! Celui-là était avec lui, et d'ailleurs il est

Galiléen. » Pierre répondit : « Je ne sais pas ce que tu veux dire. » Et à l'instant même, comme il parlait encore, un coq chanta.

Le Seigneur, se retournant, posa son regard sur Pierre. Alors Pierre se souvint de la parole que le Seigneur lui avait dite : « Avant que le coq chante aujourd'hui, tu m'auras renié trois fois. »
Il sortit et, dehors, pleura amèrement.

Pour aller plus loin

Pas coupable !
Simone a porté son passé, avec ses blessures et ses fragilités.
Entre l'idéal du sacrement du mariage et la réalité, « sauver sa peau » est devenu essentiel, vital.
« On est coupable quand on est responsable d'un acte ou d'une attitude moralement condamnable, quand on a transgressé une règle. L'Eglise parle de péché et l'Evangile dit : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas » (Mt 19,6). Chacun est le fruit d'une histoire, d'un vécu, d'une enfance. J'ai été façonnée, ballottée, écorchée, blessée par la vie, et je suis arrivée à l'autel le jour de notre mariage avec tout ce passé, plus ou moins lourd.
Bien sûr il y a eu la prière, les thérapeutes, les espaces de parole. Nous avons beaucoup cherché pour essayer malgré tout d'établir ou de rétablir la communication entre nous afin de traverser les tempêtes. Mais lorsque ça ne suffisait pas, lorsque cela ne suffisait plus… ; lorsqu'est apparue la violence sous ses formes – violence des silences, des mots, des coups, des menaces – il était peut-être temps pour moi de « sauver ma peau ». L'amour de Dieu, l'amour du conjoint ne suffisent pas toujours pour rester debout et avance sur ce long chemin de vie.
Oui, le sacrement de mariage constitue à lui seul un sacré challenge. S'aimer toute une vie, dans la joie et les épreuves, faire alliance entre l'autre et soi, homme et femme, et Dieu, est un beau programme. Mais… J'aimerais aborder la question du discernement du côté du prêtre qui est présent lors de ce sacrement. Il y a bien sûr les équipes de préparation au mariage et sûrement plein d'autres choses. Mais est-ce suffisant pour ce sacrement qui engage toute une vie ?
Non, je ne me suis pas sentie coupable d'avoir demandé le divorce, et je ne l'ai pas demandé de gaieté de cœur. Je ne suis pas allée voir l'avocat parce que le tube de dentifrice était mal rebouché ou que ses chaussettes sales trainaient dans le salon.

Dieu nous demande de « porter notre croix », mais la mienne m'écrasait, je ployais sous le poids. Je me desséchais comme une fleur sans eau et sans soleil. Est-ce que Dieu voulait ça pour nous ? Dieu veut que nous ayons la joie en abondance. Il me veut libre, et heureuse. Et je ne l'étais plus depuis des années. Nous n'avions pas réussi à « avancer » ensemble et le fossé était devenu béance.

Aujourd'hui si la solitude n'est pas évidente tous les jours, je me sens cohérente, alignée. Je ne me condamne pas.
Dieu sonde les reins et les cœurs. Il me révèle que je qui une belle personne et je m'applique à le rester
. »
Simone.

Témoignage publié dans la revue Chrétien Divorcés, Chemins d'Espérance N° 109, novembre 2025

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 07/09/2026 - https://charente.catholique.fr/agenda/la-culpabilite/